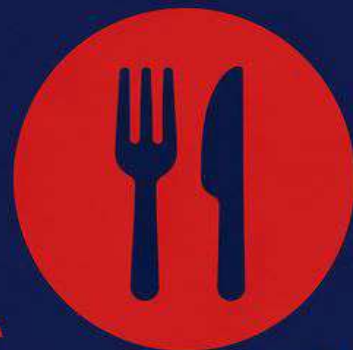


RÉVISION ANNUELLE DES INDEMNITÉS REPAS



APPLICABLE AU 1^{ER} AVRIL

SUR L'ENSEMBLE DU RÉSEAU :

=

25

INDEMNITÉS
STABLES



46

INDEMNITÉS
RÉÉVALUÉES
À LA HAUSSE



9

INDEMNITÉS
REVUES
À LA BAISSÉ



LES ESCALES CONCERNÉES PAR UNE BAISSÉ SONT :

HKG, SIN, SGN, RUH, HAV,
les escales Maroc et Portugal



Si vous estimez que
l'indemnité versée sur votre escale
est insuffisante,
faites nous un retour
avec photos à l'appui
(restaurants alentours)



CES ÉLÉMENTS CONCRETS NOUS PERMETTRONT
D'APPUYER TOUTE DEMANDE DE REVALORISATION

RÉVISION ANNUELLE DES INDEMNITÉS REPAS APPLICABLE AU 1ER AVRIL

Nous venons de recevoir la révision annuelle des indemnités repas.

Sur l'ensemble des escales concernées : 25 indemnités sont stables, 46 ont été réévaluées à la hausse, et 9 revues à la baisse.

Les escales concernées par une baisse sont : HKG, SIN, SGN, les escales marocaines et portugaises. RUH et HAV sont également impactées, mais ces destinations ne sont plus desservies pour le moment.

Si vous estimez que l'indemnité versée sur votre escale est insuffisante, il nous paraît essentiel que vous nous fassiez parvenir les menus des restaurants aux alentours ainsi que les menus de l'hôtel. Ces éléments concrets nous permettront d'appuyer toute demande de revalorisation.

Nous comptons sur vous, et vous pouvez compter sur nous pour faire évoluer la situation au plus vite.



**PAS
ENCORE
ADHÉRENT ?**



 09 80 80 02 02

 UNSAPNCAF@GMAIL.COM

 @UNSA_PNC_AF



COLLECTIVEMENT PNC